



Critère 3.1 Parcours de formation

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec l'école de conduite, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation aux cours théoriques, portant sur les différentes thématiques, se déroule collectivement, à l'école de conduite grâce à un support média.

Nous vous proposons également un stage code sur 3 jours vous permettant une progression plus rapide. Elle est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

Vous pouvez profiter également d'un lien internet vous permettant de vous perfectionner de chez vous, l'enseignant restera disponible pour répondre aux éventuelles questions.

Parcours pratique :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, vous serez amené à circuler :

- en zone rurale,
- en petites et moyennes agglomérations,
- en agglomérations urbaines (Voiron et Grenoble),
- en montagne,
- sur autoroute,
- de nuit (leçons prises en hiver).

Nous vous proposons un stage de conduite sur 5 jours, en binôme.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée pendant que l'autre stagiaire conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active, vous permettant une progression plus rapide.